
OFFRE D'EMPLOI - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE
PRÉPOSÉ(E) À L'INFORMATION - POSTE PERMANENT
Service de l'Urbanisme et du Développement durable
CONCOURS UDD-2025-009
DATE D'AFFICHAGE : 4 JUIN 2025

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche d'une personne candidate pour occuper la fonction de Préposé à l'information au service de l'Urbanisme et du Développement durable.

LIEU DE TRAVAIL : 1, route du Carrefour

HORAIRE : Du lundi au vendredi, 35 heures semaines

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 9 juillet 2025

TRAITEMENT : Classe III, selon la convention collective du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la Municipalité de Val-des-Monts (CSN)
Taux horaire entre 32,64 \$ à 38,62 \$.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur du service de l'Urbanisme et du Développement durable, la personne titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

1. Répondre aux appels téléphoniques et aux courriels acheminés au service de l'Urbanisme et du Développement durable et les diriger à qui de droit;
2. Prendre et acheminer les messages qui lui sont confiés;
3. Accomplir du travail de bureau de nature courante à partir d'instructions précises;
4. Répondre aux demandes d'informations usuelles en lien avec les règlements d'urbanisme et les autres règlements connexes;
5. Recevoir et informer les visiteurs destinés à son Service.

EXIGENCES

1. Posséder une attestation d'études collégiales (AEC) avec spécialisation en bâtiment, environnement ou urbanisme ou toute autre formation jugée équivalente;
2. Minimum d'une année d'expérience dans un domaine connexe;
3. Excellente connaissance de la langue française et de la langue anglaise;
4. Bonne connaissance des logiciels de bureautique.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

1. Capacité à travailler seul ou en équipe;
2. Démontrer un excellent service à la clientèle;
3. Faire preuve de flexibilité et polyvalence.

SOMMAIRE DES AVANTAGES SOCIAUX

1. Vacances annuelles;
2. Horaire de travail hybride et horaire compressé;
3. 14 jours de congés de maladie par année;
4. Divers congés spéciaux (raisons familiales, deuil, naissance);
5. 8 congés fériés en plus d'un congé payé par la Municipalité du 24 décembre au 2 janvier de chaque année;
6. Régime de retraite;
7. Régime d'assurances collectives, d'invalidité de courte et longue durée;
8. Remboursement de frais de développement professionnel reliés aux fonctions du poste;
9. Stationnement gratuit;
10. Congés mobiles par année.

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur candidature, avant le **13 juin 2025 – 23h59 (HAE)**, par courriel à emploi@val-des-monts.net en y inscrivant le numéro du concours **UDD-2025-009**

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si après la fermeture du concours la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis, sans discrimination, et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter d'alourdir le texte.